

<p align="center">BUREAU DU SIVOM DU GATINAIS EN BOURGOGNE COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 01 JUILLET 2016</p>
--

L'an deux mil seize, le 1er juillet à 11h00, les membres du Bureau syndical se réunissent en séance ordinaire, au secrétariat du Sivom du Gâtinais, sous la Présidence de Christine AITA, suite à la convocation en date du 28 juin 2016.

Date de convocation : 28/06/2016

Présents : Christine AITA, Claude MAULOISE, Corinne PASQUIER, Claude CANET, Jacky DORANGE, Pierre-Jean RENOUX, Annie ROGER.

Absents excusés : Christelle NOLET, Pierre MARREC, Jean Baptiste LEMOYNE.

Membre du Bureau syndical : 10

Membres en exercice : 10

Membres présents qui ont pris part à la délibération : 7

Secrétaire de séance élue ce jour : Annie ROGER

Assistait également à la réunion Etienne SEGUELAS, maire de Lixy.

La Présidente propose de rajouter à l'Ordre du Jour le point suivant : Convention de financement pour l'amenée d'eau sur la ZA de Villeneuve la Dondagne entre le SIVOM et la CCGB.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

1. COSEC

1.1. Renouvellement du CDD du Gardien de Gymnase

La Présidente informe le Bureau que le CUI de Franck RIMLINGER arrive à terme au 30 juin 2016.

Elle précise que M. RIMLINGER a déposé dernièrement un dossier MDPH afin d'être mieux protégé au regard des problèmes de santé qu'il a rencontrés en 2015.

Dans l'attente de la reconnaissance de la validation du dossier auprès de la MDPH et des suites qui seront données sur son temps de travail, voire des adaptations à apporter à son travail, Mme la Présidente demande aux membres du Bureau syndical de proposer à M. RIMLINGER un CDD de trois mois.

Délibération 2016-05-01

Décision du Bureau :

Le Bureau syndical, après avoir délibéré par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 14 avril 2014,

DECIDE de recruter M. RIMLINGER en CDD pour une période de trois mois dans l'attente de la décision prise par la MDPH,

MANDATE Mme la Présidente pour signer toutes pièces afférentes au dossier.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

1.2. Marché d'entretien du COSEC pour l'été 2016

Madame la Présidente rappelle que le SIVOM fait appel durant la période des vacances d'été à une société prestataire de service pour réaliser le grand ménage du COSEC (gymnase, dojo, école de musique et toutes les pièces annexes).

La SNEPPE réalise cette prestation depuis plusieurs années. Elle apporte toute satisfaction et connaît très bien les locaux.

Madame la Présidente donne lecture du devis réalisé pour l'intervention prévue du 26 au 31 août 2016 qui s'élève à 3 059 € HT, soit 3 670.80 € TTC.

Pour mémoire, la prestation réalisée en 2015 était du même montant.

Délibération 2016-05-02

Décision du Bureau :

Le Bureau syndical, après avoir délibéré par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 14 avril 2014,

APPROUVE le détail du devis de la SNEPPE pour son intervention estivale 2016 au Cosec et le montant de 3 059.00 € HT, soit 3 670.80 € TTC,

CHARGE la Présidente d'avertir les utilisateurs des installations de leur indisponibilité pour les dates comprises entre le 26 et le 31 août 2016,

AUTORISE la Présidente à signer le devis.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

2. QUESTIONS DIVERSES

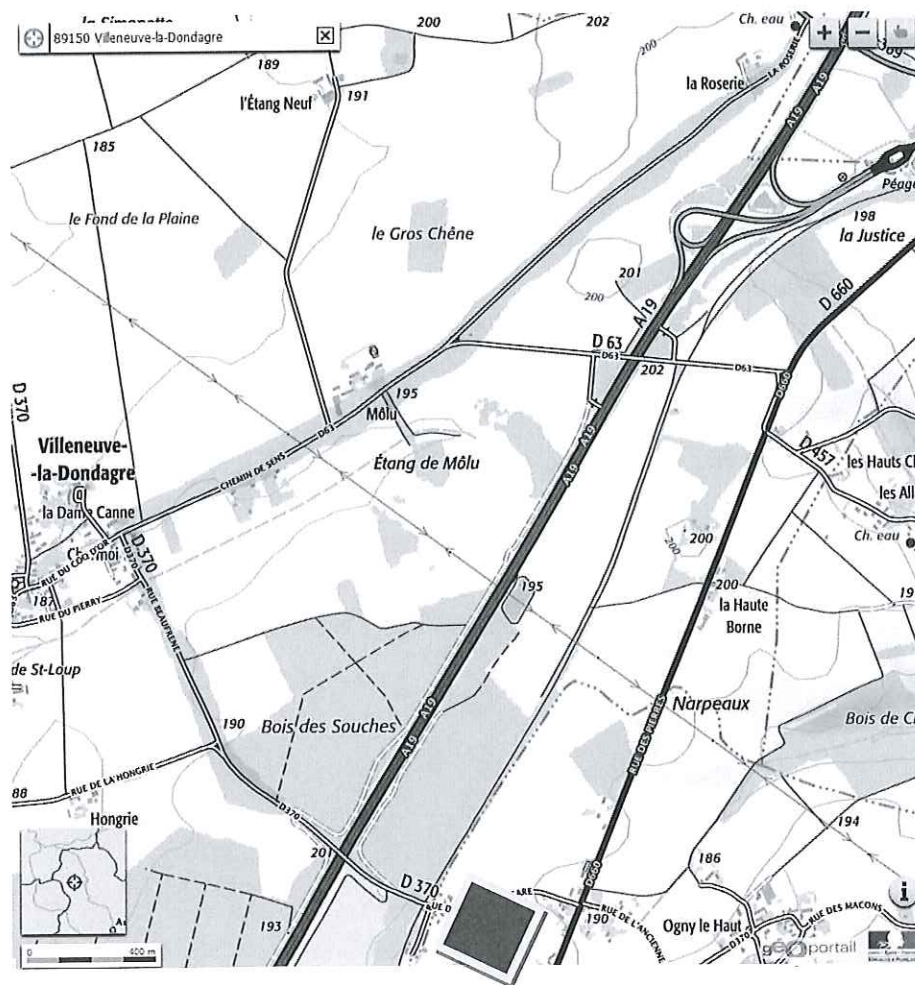
2.1. Eau Potable : Convention de financement pour l'amenée d'eau sur la ZA de Villeneuve la Dondagre entre le SIVOM et la CCGB


La Présidente rappelle aux membres du Bureau que des travaux d'eau ont été réalisés par le SIVOM à la demande et pour le bénéfice de la Communauté de Communes, afin d'alimenter en eau le Parc d'Activités de Villeneuve la Dondagre. Ces travaux permettent également d'améliorer la distribution de l'eau sur la commune de Villeneuve la Dondagre par un renforcement de la partie de la canalisation déjà existante.

De ce fait, il est proposé une répartition de la charge financière de ces travaux comme suit :

- Participation de la Communauté de Communes du Gâtinais : 70 % du coût HT
- Participation du SIVOM du Gâtinais : 30 % du coût HT.

Les travaux ont consisté en la fourniture et pose d'une conduite d'eau potable de diamètre 200mm sur une distance d'environ 4 200m.



 Travaux réalisés

Parc Activités Villeneuve la Dondagre

Le coût de l'ensemble des travaux, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 405 177,80 € HT, payés par le SIVOM. En appliquant la répartition décrite ci-dessus, la participation de la Communauté de Communes est de 283 624,46 €.

Il convient aujourd'hui d'approuver la convention de financement de ces travaux.

Délibération 2016-05-03

Décision du Bureau :

Le Bureau syndical, après avoir délibéré par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 14 avril 2014,

APPROUVE l'objet des travaux réalisés pour alimenter le Parc d'Activités de Villeneuve la Dondagre ainsi que le montant estimé de la participation de la Communauté de Communes s'y rapportant,

APPROUVE la convention relative à ces travaux et à leur financement,

AUTORISE la Présidente à signer la convention de financement relative à ces travaux avec la Communauté de Communes du Gâtinais et à émettre un titre de 283 624,46 € correspondant à la quote-part définie ci-dessus.

Vote : approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0

Mme la Présidente rend compte de la réunion de planning pour l'utilisation du Cosec qui s'est déroulée lundi dernier à Chéroy. Elle fait part de la satisfaction des associations utilisatrices quant à l'état de propreté du gymnase depuis que notre agent technique, Mme Dufour, intervient pour l'entretien le samedi matin.

Elle donne ensuite la parole à M SEGUELAS, maire de Lixy, pour évoquer les problèmes d'inondations sur sa commune au hameau de Fontenelle. Il demande au Sivom de contacter la commune de St Sérotin pour évoquer la construction d'un bassin de rétention qui permettrait de protéger le hameau de Fontenelle mais aussi le captage de Villethierry. Il se tient prêt pour une réunion de concertation avec les différents acteurs impliqués.

Il fait état d'une étude de la DDAF qui aurait été faite à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS

2016-05-01 **COSEC** : renouvellement du CDD du gardien de gymnase

2016-05-02 **COSEC** : entretien estival du Cosec

2016-05-03 **EAU POTABLE** : Convention de financement pour l'aménée d'eau sur la ZA de Villeneuve la Dondagre entre le Sivom et la CC du Gâtinais

